

**CONFERENCIA DE PRESIDENTES ABIERTA A TODOS LOS DIPUTADOS**  
**BRUSELAS, MIÉRCOLES 18 DE FEBRERO DE 2004**  
**FORMANDSKONFERENCE, ÅBEN FOR ALLE MEDLEMMER**  
**BRUXELLES, ONSDAG DEN 18. FEBRUAR 2004**  
**KONFERENZ DER PRÄSIDENTEN OFFEN FÜR ALLE MITGLIEDER**  
**BRÜSSEL, MITTWOCH, 18. FEBRUAR 2004**  
**ΔΙΑΣΚΕΨΗ ΤΩΝ ΠΡΟΕΔΡΩΝ ΑΝΟΙΧΤΗ ΣΕ ΟΛΟΥΣ ΤΟΥΣ ΒΟΥΛΕΥΤΕΣ**  
**ΒΡΥΞΕΛΛΕΣ, ΤΕΤΑΡΤΗ 18 ΦΕΒΡΟΥΑΡΙΟΥ 2004**  
**CONFERENCE OF PRESIDENTS OPEN TO ALL MEMBERS**  
**BRUSSELS, WEDNESDAY, 18 FEBRUARY 2004**  
**CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS OUVERTE À TOUS LES DÉPUTÉS**  
**BRUXELLES, MERCREDI 18 FÉVRIER 2004**  
**CONFERENZA DEI PRESIDENTI APERTA A TUTTI I DEPUTATI**  
**BRUXELLES, MERCOLEDI' 18 FEBBRAIO 2004**  
**CONFERENTIE VAN VOORZITTERS, TOEGANKELIJK VOOR ALLE LEDEN, BRUSSEL, WOENSDAG 18**  
**FEBRUARI 2004**  
**CONFERÊNCIA DOS PRESIDENTES ABERTA A TODOS OS DEPUTADOS**  
**BRUXELAS, QUARTA-FEIRA, 18 DE FEVEIREIRO DE 2004**  
**KAIKILLE JÄSENILLE AVOIN PUHEENJOHTAJAKOKOUS**  
**BRYSSELISSÄ KESKIVIKKONA 18. HELMIKUUTA 2004**  
**TALMANSKONFERENS, ÖPPEN FÖR ALLA LEDAMÖTER**  
**BRYSSEL, ONSDAGEN DEN 18 FEBRUARI 2004**

**PRÉSIDENCE DE M. DIMITRAKOPOULOS**  
*Vice-président*

*(La réunion est ouverte à 14 h 30)*

**Cohesión económica y social en la Unión Europea**  
**Økonomisk og social samhørighed i Den Europæiske Union**  
**Wirtschaftlicher und sozialer Zusammenhalt in der Europäischen Union**  
**Οικονομική και κοινωνική συνοχή στην Ευρωπαϊκή Ένωση**  
**Economic and social cohesion in the European Union**  
**Cohésion économique et sociale dans l'Union européenne**  
**Coesione economica e sociale nell'Unione europea**  
**Economische en sociale samenhang in de Europese Unie**  
**Coesão económica e social na União Europeia**  
**Taloudellinen ja sosiaalinen koheesio Euroopan unionissa**  
**Den ekonomiska och sociala sammanhållningen inom Europeiska unionen**

**Le Président.** – Comme vous le savez, nous sommes réunis ici aujourd'hui pour un travail très sérieux. La Commission vient en effet d'adopter son troisième rapport sur la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne et nous avons parmi nous le commissaire Barnier à qui je donne immédiatement la parole.

3-005

**Barnier, Commission.** – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, organiser un espace, ce n'est pas prendre parti sur plus ou moins de libéralisme ou plus ou moins d'interventionnisme. Cela veut dire que l'Europe ne conçoit son avenir que dans un équilibre entre la compétition et la coopération, que l'Europe ne conçoit son avenir qu'en essayant de maîtriser collectivement le destin des hommes et des femmes qui l'habitent. Est-ce facile à faire? Non. Les forces du marché sont impressionnantes. Si on laissait faire les choses, les activités de production se concentreraient au Nord et les activités de détente au Sud. Mais précisément, ces forces du marché, pour impressionnantes qu'elles soient, ne jouent pas toujours dans le même sens. La volonté de l'homme, la grandeur de la politique, c'est d'essayer d'aménager cet espace.

Mesdames et Messieurs, ces quelques phrases ne sont pas de moi. Elles n'ont pas été prononcées aujourd'hui, ni même récemment. Je les ai trouvées, au fil de mes lectures, dans un très grand discours prononcé par Jacques Delors en 1989, peu de temps après la création de la politique de cohésion que j'ai l'honneur et la chance d'animer depuis quatre ans et demi. Si j'ai voulu y faire référence aujourd'hui devant vous, c'est naturellement et d'abord pour rendre hommage à son auteur et à l'inspiration qui fut la sienne, il y a quinze ans, lorsqu'il a proposé la politique régionale et de cohésion. Mais c'est aussi pour rappeler d'où vient cette politique alors que nous nous trouvons à un moment charnière, presque existentiel, de son évolution. Car, Mesdames et Messieurs, il ne s'agit pas aujourd'hui seulement ni d'abord d'une affaire d'argent. Il s'agit moins des moyens que des buts que nous poursuivons. Or, en quinze années, plusieurs ambitions se sont succédées, plusieurs buts ont été atteints et, à chaque étape du projet européen, cette politique de cohésion a soutenu les ambitions européennes, elle nous a aidés à atteindre ces buts. Nous avons, par exemple, voulu faire le grand marché unique, et c'est la politique de cohésion qui nous a aidés à le réussir. Nous avons ensuite voulu l'union économique et monétaire, et là encore, c'est cette politique qui a permis au plus grand nombre de l'intégrer. Nous avons enfin voulu préparer la réunification du continent européen, et celle-ci va enfin devenir réalité avec l'aide concrète apportée aux futurs membres.

En vérité, cette politique a les buts que nous lui fixons. Elle permet à l'Europe de relever certains défis par elle-même et pour les Européens. Voilà pourquoi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai défendu l'existence de cette politique avec passion, et même avec un peu de ténacité, parce que tant que l'Union européenne aura des ambitions, elle devra avoir une politique de cohésion pour les réaliser.

Mesdames et Messieurs, le 31 janvier 2001, il y a plus de trois ans, en vous présentant ici même le deuxième rapport sur la cohésion, je vous avais promis de venir, le moment venu, non seulement avec un bilan, mais avec des propositions. Les voici, au nom de mes collègues Anna Diamantopoulou et Franz Fischler, dans ce nouveau et troisième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, qui vous a été transmis par voie électronique en début d'après-midi, que nous avons approuvé à la fin de la matinée et dont vous disposerez matériellement dans trois langues à la fin de cet après-midi, avant de pouvoir en disposer dans toutes les langues de l'Union un peu plus tard.

Ce troisième rapport veut placer la politique de cohésion au service d'une nouvelle ambition pour l'Europe après 2007. Cette ambition est celle d'un progrès partagé dans une Europe réunifiée. Voilà la nouvelle frontière, la nouvelle ligne d'horizon: donner à la grande Europe les moyens d'une croissance dynamique, riche en emplois, équitable et durable dans ses fondements. Pour y parvenir, il me semble que le chemin est tracé. Il nous faut poursuivre les objectifs définis en commun, unanimement, dans les agendas de Lisbonne et de Göteborg. Mon intention aujourd'hui n'est pas de décrire ou de commenter ces objectifs. Nous savons ce qu'ils sont. Ce que nous savons aussi, c'est que, jusqu'à aujourd'hui, ces objectifs ont été beaucoup plus l'objet de discours que de réalisations concrètes et l'écart s'est creusé entre, d'une part, ce que nous voulons et, d'autre part, ce que nous faisons. Mon expérience au contact de la réalité économique, sociale, humaine, sur le terrain, pendant ces quatre ans et demi, m'a conforté dans trois convictions à propos de ce grand défi de la croissance durable. Permettez-moi à présent de vous livrer ces convictions.

Ma première conviction est que le défi de la croissance durable ne pourra pas être relevé dans une Union écartelée ou fracturée par trop de disparités et trop d'inégalités. Vous trouverez, dans ce rapport, des chiffres très clairs et je vous remercie d'avance du temps que vous consacrez à sa lecture. Le revenu moyen par habitant de l'Union à 25 va chuter de 12,5 points, les disparités économiques et sociales vont doubler, cela au moment où l'Union actuelle, où les Quinze voient leur croissance ralentir et le chômage augmenter dans beaucoup trop d'endroits. Dans ces conditions, il faut dire la vérité. Nous n'aurons pas de croissance durable en Europe si 18 % du territoire européen, du Nord Yorkshire à Milan, continuent à concentrer la moitié des richesses européennes et les trois quarts de la recherche. Nous n'aurons pas de croissance durable avec des campagnes désertées et des villes asphyxiées. Notre marché, notre monnaie, notre croissance n'ont jamais eu tant besoin de cohésion parce qu'il n'y aura jamais tant eu de disparités nouvelles à combattre dans l'Union européenne. Voilà ma première conviction.

Ma deuxième conviction est que, dans la mesure où elle produit de la convergence et de la croissance, la politique de cohésion fonctionne. Avec l'aide des fonds structurels s'ajoutant à son propre effort, l'Irlande a connu un taux de croissance de 8 % par an. Les taux de croissance de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal ont été supérieurs de 1 point à la moyenne de l'Union. Entre 1994 et 1999, la politique de cohésion a bénéficié à 300 000 entreprises générant un demi-million d'emplois nouveaux et je pourrais multiplier les preuves ou les illustrations.

Naturellement, Mesdames et Messieurs, ces résultats sont la combinaison de plusieurs facteurs. La politique européenne de cohésion, qui représente aujourd'hui 0,43 % du PIB communautaire pour la période 2000-2006, n'a ni les moyens ni la vocation de remplacer l'action des États membres, dont les dépenses publiques représentent, elles, près de 47 % de ce même PIB. Mais l'histoire est partout la même. Sans une action déterminée et européenne en faveur d'un investissement, aucun levier ne serait venu mobiliser les contributions d'autres partenaires publics et privés. Chaque euro des fonds structurels génère trois euros d'investissement dans les régions qui bénéficient de l'Objectif 2 actuellement, et cela grâce à une force qui est celle de la concentration de nos moyens.

Ma troisième conviction est enfin que, pour relever cet immense défi de la croissance durable, nous aurons besoin de tout le monde et, donc, nous aurons besoin des régions et de toutes les collectivités territoriales européennes, parce qu'on ne gagne pas un match en laissant la moitié de l'équipe sur le banc de touche. Or, sur le terrain, ce sont ces régions, ces territoires, ces villes qui font des investissements, qui relaient, qui accompagnent les politiques nationales et européennes, qui appliquent, aussi, le droit de l'Union. Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas les laisser dans un rôle, un peu, de spectateurs, mais nous devons au contraire en faire des partenaires du défi de la croissance qui est le nôtre. Voilà ma troisième conviction.

Mesdames et Messieurs les députés, je me souviens d'un proverbe arabe qui dit à peu près ceci: Dieu nous donne des mains, mais il ne bâtit pas les ponts. Oui, mais il faut des mains pour bâtir les ponts. Nous ne construisons jamais l'Europe de nos ambitions, l'Europe que nous voulons pour les Européens, sans nous donner les instruments pour le faire. La politique de cohésion que nous vous proposons aujourd'hui aura pour but, partout en Europe, de construire ces ponts vers la croissance durable, les ponts de l'innovation et de la société de l'information, les ponts de l'environnement et de la prévention des risques, de l'accessibilité et des services d'intérêt général, et naturellement les ponts de l'emploi, de la lutte contre l'exclusion, de la formation.

Pour cela, la politique que nous vous proposons, que nous proposons aux différents gouvernements aura trois priorités. La première priorité mobilisera 78 % de l'enveloppe globale – je dis bien 78 % de l'enveloppe globale et, donc, plus qu'aujourd'hui – pour soutenir la convergence des États et des régions qui en ont le plus besoin parce qu'ils sont les moins développés. Comme aujourd'hui, cela concernera les régions de l'Union dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne communautaire. Et, dans l'Union à 27 pays, on peut estimer à 80 le nombre de régions qui seront encore dans ce cas de retard de développement. Comme aujourd'hui, et conformément aux dispositions du traité qui sont très claires, le Fonds de cohésion, le Fonds national de cohésion, qui est un Fonds national de convergence, ira aux États dont le PNB est inférieur à 90 % de la moyenne communautaire. Enfin, il existe une petite vingtaine de régions – je ne peux pas encore dire formellement, pour 2005, exactement combien et lesquelles – qui sont actuellement, dans une Union à 15, en dessous du seuil et qui auraient continué à bénéficier de cette priorité si l'évaluation statistique de leur développement dans une Union à 25 n'avait pas artificiellement fait un bond en avant. Pour éviter que ces 18 ou 20 régions soient pénalisées par cet effet statistique, nous proposons un traitement financier préférentiel et temporaire à travers un nouvel Objectif 1 bis. C'est une solution qui me paraît équitable. Pour ces régions, mon collègue Mario Monti et moi-même avons également proposé une solution équitable, s'agissant de la politique des aides d'État, afin de reconnaître le caractère temporaire de leur situation et leur ouvrir des taux d'aides généreux. Voilà pour ce qui est de la première priorité.

Une deuxième priorité mobilisera, au service de la compétitivité régionale et de l'emploi, 18 % environ de l'enveloppe globale et elle concernera tous les autres territoires de l'Union, toutes les autres régions. Il s'agit, à travers ce nouvel objectif de compétitivité régionale et d'emploi, de combiner deux efforts, deux méthodes: un effort ciblé, dans les régions, sur les thèmes clés de la croissance durable et un effort national centré sur l'emploi et, plus spécifiquement, sur la création d'emplois, l'adaptabilité des travailleurs, l'accès au marché du travail des personnes les plus vulnérables, la lutte contre l'exclusion.

Il y a, naturellement, entre cette nouvelle priorité mobilisant 18 % des crédits et la précédente priorité que j'ai évoquée, celle de la convergence, une différence. La priorité de la convergence, je l'ai dit plusieurs fois, est faite pour qu'on en sorte. Quand on sort de l'Objectif 1, quand on sort du Fonds de cohésion, réellement et non pas statistiquement, c'est qu'on a réussi, et il faut, comme je l'entendais dire l'autre jour au Premier ministre irlandais, le dire et le répéter: l'ambition d'un pays, d'une région, est de ne plus avoir besoin de ces crédits de convergence, parce que c'est alors la preuve qu'il ou elle a réussi à rattraper une bonne partie de son retard. Ce sera d'ailleurs le cas d'une douzaine de régions qui, en 2007, sortiront naturellement de l'Objectif 1 parce qu'elles auront réussi. Toutefois, pour ne pas casser brutalement la dynamique qu'elles ont engagée, nous avons prévu, pour ces régions sortant naturellement de l'Objectif 1, un accès plus favorable à la deuxième priorité de la compétitivité régionale et de l'emploi, par le truchement d'une sorte de *phasing in* pour les accompagner.

Enfin, après les 78 % pour la convergence et les 18 % pour la compétitivité régionale et l'emploi, il y aura une troisième priorité, un troisième objectif: la coopération territoriale européenne que nous voulons amplifier. L'expérience de l'instrument Interreg mérite, je le crois, d'être prolongée, d'être amplifiée et d'être simplifiée, avec environ 4 % de l'enveloppe globale – 78 %, 18 % et 4 %. La Commission a, à ce sujet, pour faciliter ou encourager la coopération transfrontalière, l'intention de proposer au Parlement européen et au Conseil la mise en place d'un nouvel instrument juridique sous la forme de ce qui pourrait être une autorité ou une communauté territoriale transfrontalière.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les trois priorités qui vous sont proposées dans cette nouvelle politique de cohésion, dans ce nouveau partenariat pour la cohésion, puisque c'est le titre que nous avons donné à notre rapport: "Un nouveau partenariat pour la cohésion". Ces priorités me paraissent cohérentes les unes avec les autres. Il y a d'abord un levier puissant mais temporaire, le premier objectif, qui permet de converger. Un deuxième levier ensuite, beaucoup plus ciblé mais à vocation permanente, une politique régionale permanente qui permet le développement régional en le mettant sur des rails durables. Vient enfin le troisième levier qui, en quelque sorte, soulève les frontières et veut créer des synergies.

Ce système doit également et cependant être capable, au-delà et à l'intérieur de ces objectifs, de regarder d'un peu plus près la réalité des territoires, la réalité socioéconomique et humaine des territoires. Il faut également qu'il regarde, dirais-je, au-delà des chiffres bruts du développement. C'est tout l'enjeu de la cohésion territoriale pour laquelle nous nous sommes battus ensemble à propos de l'adoption du projet de Constitution européenne. Et c'est parce que nous voulons aller regarder d'un peu plus près la réalité humaine et territoriale que j'ai proposé de prolonger la politique urbaine – et je pense que cela ira dans le sens du Parlement européen, puisque c'est à lui que l'on doit d'avoir sauvé, après Berlin, l'initiative communautaire Urban. Voilà pourquoi j'ai proposé, en m'appuyant sur l'expérience de l'initiative Urban, de prolonger et d'amplifier la politique urbaine soutenue par l'Europe, à travers un volet Urban Plus, qui ne sera pas en marge ou à côté de la politique régionale, mais qui constituera une dimension urbaine dans tous les programmes des Objectifs 1 et 1bis et du nouvel objectif de compétitivité régionale. De cette façon, on ira plus loin qu'aujourd'hui, en intéressant à la politique de régénération, de requalification urbaine un nombre de villes supérieur aux 70 villes qui, aujourd'hui en Europe, en bénéficient. On suscitera un plus grand intérêt en attribuant davantage d'argent et en maintenant, pour les programmes Urban Plus, une responsabilité plus directe des villes qui en sont directement gestionnaires.

C'est aussi au titre de la cohésion territoriale que nous allons recommander, dans le droit fil des propositions de votre Assemblée, un taux de cofinancement plus élevé pour les territoires qui ont un handicap permanent: les territoires à très faible densité de population – je pense au Nord de l'Europe, la Finlande et la Suède –, mais aussi les régions insulaires ou les régions de montagne. Nous allons le faire tout simplement et pour des raisons parfaitement objectives, parce que dans ces territoires à très faible densité de population, à altitude plus élevée ou touchés par l'insularité, il est objectivement plus difficile, plus cher, de participer aux progrès et aux projets européens. Et nous voulons que, dans ces territoires, autant que possible, les chances deviennent égales. Voilà pourquoi, comme le traité nous y invite ou nous y oblige – je n'ai d'ailleurs, personnellement, aucune raison d'oublier cet article 299 du traité d'Amsterdam –, il faut accompagner les sept régions ultrapériphériques, qui sont les plus lointaines, à la fois dans la compensation de leur handicap spécifique et aussi, davantage que par le passé, dans la dimension internationale de leur propre développement, pour les aider à rayonner, souvent en notre nom, dans leur environnement régional, au milieu de l'Atlantique, près de l'Amérique du Sud ou du Nord ou au cœur de l'océan Indien. Ainsi, nous donnerons à l'Union, à travers ces territoires ultrapériphériques et en nous appuyant sur eux, une chance d'entreprendre, en complément de notre politique de voisinage, une action que je qualifierais de grand voisinage dans d'autres régions du monde.

Mesdames et Messieurs, le moment est venu pour moi de vous remercier. Ces propositions ne sont pas seulement les miennes ou celles d'Anna Diamantopoulou et de Franz Fischler, qui m'ont aidé dans ce travail. Elles ne sont pas seulement les propositions de mes équipes, qui ont fait un formidable travail, en particulier ces trois dernières années. Elles ne sont pas celles de la Commission européenne, qui les a approuvées ce matin unanimement, ou de son président Romano Prodi, que je veux remercier pour sa confiance. Ces propositions sont aussi les vôtres. Elles sont celles de votre Assemblée et celles de tous ceux, membres du Comité des régions et du Comité économique et social, élus nationaux et régionaux, représentants de la société civile et des associations, qui ont participé à ce grand débat, un vrai débat que j'ai engagé au mois de mai 2001 sur l'avenir de la politique de cohésion et que j'avais lancé ici même, dans cette salle, avec le deuxième rapport de cohésion.

Comment pourrais-je vous présenter toutes ces propositions sans dire également un mot de remerciement assez particulier pour certaines contributions issues du Parlement européen. Celles, par exemple, des trois présidents de la commission de la politique régionale, des transports et du tourisme avec lesquels j'ai eu la chance de travailler: Konstantinos Hatzidakis, Luciano Caveri et, aujourd'hui, Paolo Costa; celles des rapporteurs qui ont décortiqué avec moi le processus du troisième rapport, étape après étape: Francesco Musotto, Elisabeth Schroedter et Emmanouil Mastorakis; celles, vigilantes mais franchement constructives, sans complaisance, des gardiens de la bonne gestion de l'argent européen: Diemut Theato, Terry Wynn, Giovanni Pittella, Helmut Kuhne; celles, enfin, des pionniers, en quelque sorte, avec lesquels, au sein de cette Assemblée ou au sein de la Convention pendant 18 mois, nous avons finalement réussi à faire reconnaître, pour conforter la cohésion économique et sociale, la cohésion territoriale: le président Giorgio Napolitano, Íñigo Méndez de Vigo, Klaus

Hänsch, Javier Pomés Ruiz et Alain Lamassoure. Grâce à ces élus, grâce à vous, ce troisième rapport, vous le voyez, ne se contente pas de dresser un bilan ou un constat, une évaluation, il apporte des réponses.

Mesdames et Messieurs, on nous a dit quelquefois et j'ai aussi entendu ou lu que cette politique de la cohésion était archaïque, dépassée. On se trompait, ou on a voulu nous tromper. Cette politique sera entièrement au service de la croissance, de l'équité, de l'emploi et de la performance. Cette politique de solidarité active, positive, est une idée neuve. La solidarité reste et restera une idée neuve dans l'Union élargie.

On nous a dit que cette politique était compliquée, bureaucratique. Probablement qu'il y a une part de bureaucratie à Bruxelles. En cherchant bien, je le dis quelquefois, on en trouverait aussi ailleurs qu'à Bruxelles. La politique sera à l'avenir concentrée davantage dans ses objectifs, décentralisée dans sa gestion, avec trois instruments financiers au lieu de six. Il n'y aura plus de microzonages décidés depuis Bruxelles.

On nous a dit et on nous dit encore que cette politique est irréalisable financièrement. En crédits d'engagement, elle représentera, si nos propositions sont suivies, 0,46 % du PIB communautaire dans un budget maintenu très sensiblement sous le plafond des ressources propres, tout en bénéficiant à toutes les régions, tout en accompagnant tous les territoires de l'Union, mais beaucoup plus massivement ceux qui en ont le plus besoin.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, 0,46 % du revenu national brut communautaire dans une Union à 27, c'est un chiffre à peu près comparable à celui que les chefs d'État et de gouvernement avaient retenu à Berlin. C'est un chiffre qui tient compte, je le dis pour que les choses soient bien comprises, des crédits du développement rural et de la pêche aujourd'hui gérés, au titre de la cohésion, dans le cadre de cette politique que j'ai moi-même proposé, en accord avec M. Fischler, de transférer dans un but de simplification, de clarification, dans le deuxième pilier de la politique agricole commune. Donc si l'on ajoute ces sommes, les crédits du développement rural agricole à la politique de cohésion, on obtient ce pourcentage de 0,46 % qui vous est aujourd'hui proposé.

Oui, la politique de cohésion sera tout cela, mais à une condition: c'est que les gouvernements nationaux de l'Union soient capables, aient le courage collectif de prendre leurs responsabilités, c'est-à-dire de mesurer les défis qui sont devant nous et d'accepter d'en payer le prix, un prix qui me semble, somme toute, raisonnable. En tout cas, il y a une chose que cette politique de cohésion, tant que j'aurai la chance de la suivre ou de l'accompagner, ne sera jamais: une politique de compétitivité pour quelques-uns et de charité pour tous les autres.

Notre travail commun ne vient pas à son terme, mais, à l'étape de la réflexion, de la proposition, doit maintenant succéder l'étape de la conviction et, un peu plus tard, celle de la décision par les gouvernements et par le Parlement. Avec votre rapporteur, M. Hatzidakis, et tous les membres de votre Assemblée, je sais pouvoir compter sur des alliés vigilants et fidèles, déterminés pour ces prochaines étapes. J'espère, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, avoir pour ma part démontré ma conviction et m'être montré digne des vôtres.

*(Applaudissements)*

3-006

**Le Président.** – Merci beaucoup, Monsieur le Commissaire, pour votre analyse si détaillée.

3-007

**Salafrañca Sánchez-Neyra (PPE-DE).** – Señor Presidente, quisiera, en nombre del Grupo del Partido Popular Europeo y Demócratas Europeos, saludar la presencia del Comisario Barnier y agradecerle la presentación de esta Comunicación, en cumplimiento del artículo 159 del Tratado, sobre el estado de la cohesión económica y social, que reviste una particular importancia habida cuenta de que lo que nos propone se refiere al período 2007-2013 y, por lo tanto, a una Unión ampliada.

Este informe, como la propuesta sobre las perspectivas financieras que debatimos en Estrasburgo, hay que situarlo en el marco que le es propio, es decir, en el marco de la ampliación, en el marco del nuevo Parlamento resultante de las próximas elecciones, en el marco de una nueva Comisión y en la circunstancia política que está viviendo hoy la Unión, uno de cuyos reflejos es esta reunión tripartita.

Señor Comisario, durante el debate de Estrasburgo en relación con la Comunicación sobre las perspectivas financieras, tuve oportunidad, en nombre de mi grupo, de valorar muy positivamente la Comunicación que nos presentó la Comisión, sobre todo porque, como dijo el Sr. Prodi, ponía las cifras al servicio de los ideales. Pero claro, cuando hablamos de cohesión es evidente que tenemos que pasar de las bienaventuranzas a los libros de contabilidad y, en ese sentido, señor Comisario, con independencia del informe que va a realizar el Parlamento -cuyo ponente es el Sr. Hatzidakis-, quiero decirle que mi grupo acoge en principio de forma muy positiva esta Comunicación, sobre todo el enfoque dinámico que se hace en ella de la política de cohesión, ya que no se limita a una redistribución pasiva de los fondos comunitarios.

Nos ha presentado usted tres líneas prioritarias -la convergencia, la competitividad regional y el empleo y la cooperación territorial europea- y, sobre todo, una clarificación y simplificación que implica una reforma en profundidad del sistema de gestión que, yo creo, es siempre necesaria y positiva.

Sin embargo, hay una serie de cuestiones que se plantean y sobre las que me gustaría conocer su posición. He sabido que, a pesar de las posiciones de algunos Estados miembros, la Comisión, en la Comunicación sobre la revisión de las perspectivas financieras, ha propuesto mantener en un 94% el límite de los recursos propios. Con esa cantidad tenemos que hacer frente a las políticas a 15, tenemos que hacer el *phasing in* de los 10 más 2, y la Comisión, esta Comisión Prodi, tendrá que tomar una decisión sobre Turquía y las nuevas acciones que no se financian con el presupuesto comunitario.

Yo sé bien, señor Comisario, que en política lo que no es posible es falso, pero me gustaría tener su opinión personal sobre si este porcentaje de un 94% para atender nuevas prioridades no es una propuesta de mínimos.

Por lo que se refiere a la cifra global de las acciones estructurales me gustaría pedirle una clarificación, porque usted se ha referido a la cifra del 0,46% para el fondo de cohesión y las ayudas regionales, y las nuevas perspectivas financieras hablan del 0,41%. El techo fijado en Copenhague para 25 era del 0,42%. He entendido que en la cifra no están comprendidas las ayudas al desarrollo rural y a la reestructuración de la pesca, pero -si mis informaciones son correctas- esas ayudas representan aproximadamente el 0,02% del presupuesto comunitario. Si fuese posible, me gustaría que hiciese una clarificación sobre estas cifras.

Se ha previsto, señor Comisario, un *phasing out* para los casos de convergencia estadística y también un *phasing out* para aquellas regiones o países que salgan por sus propios índices de desarrollo. Las cifras son las mismas que las de Berlín, pero las condiciones no. Me refiero a los porcentajes de cofinanciación y también a las ayudas de Estado. ¿Por qué se han introducido criterios distintos? ¿Por qué, señor Comisario -y éste es otro dato sobre el que me gustaría tener información suya- no se ha previsto un *phasing out* para el fondo de cohesión?

Por último, recibimos de forma muy positiva lo referente a las regiones ultraperiféricas y al famoso programa RUP, pero no va acompañado de una cifra, y yo sé que la Comisión había barajado en su momento algunas cifras sobre este particular, en concreto una cantidad de 1100 millones. ¿Podría darnos algún detalle?

Señor Presidente, con estos comentarios termino mi intervención, no sin antes agradecer nuevamente al Comisario los esfuerzos que ha venido desarrollando durante los últimos meses, agradecerle esta propuesta, valorarla -en términos generales- muy positivamente e, insistir en que la política de solidaridad, junto con el mercado interior, la acción exterior y la unión económica y monetaria, constituye uno de los pilares de nuestro proyecto político.

3-008

**Barón Crespo (PSE).** – Señor Presidente, Señorías, Señor Comisario, en primer lugar quisiera agradecerle la comparecencia de hoy en la que usted no solamente presenta el informe sobre la cohesión, sino que plantea un desarrollo importante de las perspectivas financieras, integrándolo en la política comunitaria y, además, lo hace de acuerdo con el método comunitario.

Creo que hay que subrayar esto en un día como el de hoy y en un momento político en el que se está reemplazando el método comunitario por un intercambio epistolar de cartas en todos los sentidos, que no tienen contestación. Creo que no es bueno cambiar el método comunitario por esta especie de diálogo entre Estados incommunicados. Por lo tanto, quisiera apoyar claramente la propuesta de la Comisión en este sentido.

En cuanto al principio, responde a algo que me es muy querido personalmente -y no sólo a mí, sino también al Grupo Socialista-, a saber, la concreción de un principio fundamental como es el de la cohesión económica, social y territorial, que figura en el artículo tercero del proyecto de Constitución, pero que ya se integró muy claramente en los Tratados a partir del Tratado de Maastricht.

Y quiero subrayar un aspecto, y es que la cohesión no se limita simplemente a un desarrollo de la política regional. Hay un elemento de cohesión social muy importante, sobre todo en una etapa histórica en la que estamos conociendo profundas modificaciones en nuestras sociedades debido a los cambios demográficos y a los procesos de inmigración, y hay que tener en cuenta también que la cohesión económica va más allá de lo territorial. Es un principio fundamental que inspira a la Unión Europea como tal y, por lo tanto, como concreción del principio de solidaridad, es un elemento claramente incardinador y dirigente de nuestra Unión.

En relación con los aspectos concretos en los que ha desarrollado su planteamiento, yo creo que hay que subrayar también que los actuales socios comunitarios debemos no sólo defender la política de cohesión, sino celebrar sus resultados.

Estoy de acuerdo con el Señor Comisario cuando dice que en vez de hacer un debate entre los que se quejan porque les quitan cosas, lo que hay que decir es que esta política ha dado resultados y, por lo tanto, hay que empezar a aplicarla de

manera inmediata, a los nuevos miembros. Asimismo, es muy importante integrar en ella la estrategia de Lisboa, a lo que añadiría, Señor Comisario, el pacto de estabilidad y crecimiento, porque, si queremos hablar de convergencia y de competitividad, necesitamos que la estrategia de crecimiento europea tenga una proyección, para capacitarnos de una manera más clara.

En este sentido, creo que se puede afirmar, por una parte, que es importante que haya un planteamiento de evolución y salida progresiva de las regiones del número 1, que no van a dejar de serlo solamente por efecto estadístico, sino también por haber utilizado bien los fondos en su mayor parte. Es importante asimismo integrar objetivos en un planteamiento innovador y, en este sentido, quisiera hacerle una pregunta concreta: frente al planteamiento que se conoció el verano pasado como el planteamiento del informe Sapir, creo que usted plantea claramente una política que se articule no solamente concentrando las posibilidades de excelencia de algunos focos, sino dando la posibilidad a todas las regiones y agentes de poder participar en un proceso de lucha por la excelencia y por el desarrollo tecnológico, no solamente por las acciones de infraestructura; por eso, me gustaría saber si hay un planteamiento que se concrete en contratos programa en ese terreno.

Creo, por último, que el tercer objetivo, el de la cooperación territorial europea, es muy importante. Hemos sido capaces de conseguir que las fronteras no sean operantes, no dividan a nuestros pueblos, pero es importante también desarrollar la malla, el sistema nervioso y el sistema circulatorio entre nuestros países, y por eso los programas Interreg tienen mucho sentido.

Concluyo, Señor Presidente, diciendo que en primer lugar entiendo que lo que usted ha hecho es ajustar el 1,24% de la renta interna bruta, que equivale al 1,27% del PIB europeo. Como no lo ha podido modificar, lo que ha hecho es una redistribución, que creo que puede ser progresiva y que habrá que examinar en detalle. Tomo buena nota de lo que plantean las regiones ultraperiféricas y le agradecería una contestación sobre el tema de los contratos programa.

3-009

**Virrankoski (ELDR).** – Arvoisa puhemies, ensiksi haluan kiittää ja onnitella komission jäsentä Barnieria kolmannen Pohjois-Eurooppaa koskevan kertomuksen hyvästä muotoilusta ja sen perusteellisesta esittelystä. ELDR-ryhmä on vakaasti sitoutunut rakenne- ja koheesiopolitiikkaan, joka pohjautuu EY:n perustamissopimukseen. Ryhmämme tavoitteena on edistää sosiaalista, taloudellista ja alueellista yhteenkuuluvuutta, kuten uudessa perussopimusesityksessäkin todetaan.

Alueiden välisten kehityserojen sekä sosiaalisen eriarvoisuuden vähentäminen on välttämätöntä EU:n olemassaolon oikeuttamiseksi, koska jokaisen kansalaisen on tunnettava, että EU pyrkii parantamaan myös hänen elinmahdollisuuksiaan. EU:n laajentuminen on nähtävä suurena jälleenrakennusprojektina, jossa vanhat jäsenvaltiot auttavat uusia maita uuden kehityksen alkuun. Se merkitsee alkuvaiheessa suurta panostusta näiden rakenne- ja koheesiopolitiikkaan. Ajan mittaan tämä hyödyttää kuitenkin kaikkia, koska se tuo kasvua ja hyvinvointia yhteismarkkinoille sekä samalla vahvistaa maanosamme vakautta ja turvallisuutta. Siksi komission esittämä koheesiopolitiikan rahoitus on mielestämme varsin perusteltu, eikä sitä saisi sekoittaa mahdolliseen kiistaan EU:n omien varojen keräystavasta.

Alue- ja rakennepolitiikan painopiste tulee siirtymään uusiin jäsenvaltioihin sitä mukaa kuin niiden kyky vastaanottaa rahoitusta kasvaa ja kyky toteuttaa hankkeita vahvistuu. Mutta meidän on muistettava, että vakavia ongelmia jää edelleen myös vanhoihin jäsenvaltioihin, varsinkin alueille, joita leimaa alhainen tulotaso tai syrjäisyys ja harva asutus. Siksi näidenkin tuleva rahoitus on turvattava. Yhteisen koheesiopolitiikan edut ovat selvät. Kehittämisen ja toiminnan painopisteet voidaan määrittellä selkeästi. Toimintaa voidaan toteuttaa yhteistyössä jäsenvaltion, alueen, kuntien ja yksityisten toimijoiden kanssa. Tällöin voidaan ennakolta välttää ristiriidat ja ongelmat, jotka syntyvät esimerkiksi rakennepolitiikan ja kilpailulainsäädännön välille. Samalla turvataan alueille paitsi EU-rahoitus, myös kansallinen vastarahoitus sekä yksityisen toimijan panos.

Alue- ja rakennepolitiikan kehittäminen vaatii hallinnon voimakasta yksinkertaistamista. Byrokratiaa on voimakkaasti vähennettävä ja valtaa ja vastuuta siirrettävä alaspäin; kulunut ohjelmakausi on ollut varoittava esimerkki. Näin lisätään tehokkuutta ja korostetaan henkilökohtaista vastuuta. Toiminnan organisoiminen sijasta on keskityttävä tulosten seurantaan ja siitä lähtevään ohjaamiseen. Työhön on saatava voimaa. Alue- ja rakennepolitiikan tulee vahvistaa koko EU:n kilpailukykyä. Siksi sen täytyy keskittyä parantamaan ja vahvistamaan perusinfrastruktuuria ja tietoyhteiskunnan rakenteita, inhimillisiä voimavaroja ja yritteliäisyyttä. Euroopan alueille on luotava perusedellytykset, jotta ne voivat tasavertaisesti kilpailla yhteismarkkinoilla ja kansainvälistyvillä maailmanmarkkinoilla. Tarvittavaa rakennemuutosta on tuettava alueiden sopeutuessa markkinatalouden ankariin vaatimuksiin.

Arvoisa puhemies, lopuksi esittäisin yhden kysymyksen. Koska pohjoisessa Euroopassa tavoite 1 -alueet, nyt entiset tavoite 6 -alueet, ovat jäämässä ulkopuolelle, tiedustelin niistä kriteereistä, joilla uudet tavoite 1 -alueet määritellään. Näille alueille jää kuitenkin ongelmaksi harva asutus ja syrjäinen sijainti, jotka jatkuvasti haittaavat taloudellista kehitystä. Millä tavalla komissio on ottamassa nämä asiat huomioon?

3-010

**Markov (GUE/NGL).** – Herr Präsident! Herr Kommissar, vielen Dank für Ihren Vortrag zu dem Dritten Kohäsionsbericht. Ich glaube, wir sind uns alle einig, dass wir, wenn man sich den heutigen Zustand innerhalb der EU-15 anschaut, von einer wirtschaftlichen, sozialen und territorialen Kohäsion noch weit entfernt sind und dass die heutige Situation in Weise unseren Vorstellungen davon entspricht, wie man ein friedliches, ein soziales und ein solidarisches Europa aufbauen sollte und muss. Wenn im Mai die europäische Erweiterung kommt, dann werden sich - und das haben Sie auch angeführt - diese Disparitäten noch verstärken. Insbesondere unter diesem Gesichtspunkt teilen wir Ihre Auffassung, dass es absolut notwendig ist, das Grundprinzip der Solidarität zwischen den Mitgliedstaaten und innerhalb der Europäischen Union aufrechtzuerhalten. Dies kann nur durch eine gemeinschaftliche Anstrengung der Europäischen Union vonstatten gehen.

Sie haben ein paar neue Gedanken geäußert, die wir vom Grundprinzip her durchaus mittragen können. Ich denke aber, wenn man sich über Kohäsion unterhält, dann muss man vielleicht auch den Gedanken, wodurch sich diese Regionen definieren, etwas stärker in den Vordergrund stellen und die Kohäsion nicht vorrangig an der Entwicklung des Bruttoinlandsprodukts messen. Eine Region ist nur dann lebenswert, wenn sie eine saubere Umwelt hat. Eine Region ist nur dann lebenswert, wenn sie Arbeitsplätze anbieten kann, wenn sie Bildungsangebote hat, wenn sie kulturelle Möglichkeiten für die Bewohner zur Verfügung stellt. Insofern sollten wir auch bei der Beschreibung, wie wir uns eine Regionalentwicklung vorstellen, welche Werte und Ziele die Region haben muss, noch mehr in die Tiefe gehen, als wir das bisher getan haben.

Sie haben von 0,46 % des Bruttoinlandsprodukts gesprochen, die für die Strukturfonds zur Verfügung gestellt werden. Wir haben hier im Parlament schon darüber diskutiert, und es steht im Übrigen auch im Mastorakis-Bericht, dass das Parlament fordert, dass die 0,45 % nach dem alten Verständnis des Umfangs für Strukturfonds nicht unterschritten werden dürfen. Diese Forderung möchte ich hier auch noch einmal klar und deutlich artikulieren, weil das natürlich zur Erreichung dieser Ziele, dieser europäischen Integration, ganz notwendig ist.

Wir haben uns darüber unterhalten, dass die jetzigen Ziel-I-Regionen nicht wegen des statistischen Effekts herausfallen dürfen. Ich habe Sie so verstanden, dass gewährleistet wird, dass die Förderung weitergeht und dass auch die Beihilfen, die speziellen Verordnungen für die Ziel-I-Region, in diesem Maße aufrechterhalten bleiben. Wir müssen parallel dazu natürlich auch dafür Sorge tragen, dass entbürokratisiert wird, denn wir wissen alle, dass wir, so wie das mit den noch abzuwickelnden Verpflichtungsermächtigungen zur Zeit gehandhabt wird, natürlich nicht ausreichend nachweisen können, dass die Projekte, die ausgewählt wurden, gut sind, kurzfristig realisiert wurden und die notwendige Wirkung zeigen. Wir müssen vielmehr Sorge dafür tragen, dass die Arbeitslosigkeit minimiert wird. Ich bedanke mich noch einmal herzlich für Ihren Vortrag und hoffe, dass wir das im Ausschuss dann noch weiter debattieren können.

3-011

**Schroedter (Verts/ALE).** – Herr Barnier! Ich kann Ihre Intention bestätigen. Es ist für uns nicht hinnehmbar, dass diese krassen wirtschaftlichen Disparitäten in einer Europäischen Union existieren. Wir haben eine Verantwortung für die Solidarität; das ist das Prinzip des europäischen Gemeinschaftsmodells. Die Strukturfonds sind ein zentrales Integrationsprinzip, und genau an dieser Stelle darf nicht gespart werden. Ich möchte noch einmal betonen, dass es mir sehr wichtig war, an Ihrem Vortrag zu sehen, dass Sie nicht nur benachteiligte Regionen im Blick haben, sondern auch benachteiligte Personengruppen, das heißt, dass die soziale Ausgrenzung auch von der Kommission als Problem gesehen wird. Ich möchte hier auch noch einmal im Namen unserer Fraktion betonen, dass die Diskussion, die in Deutschland darüber stattfindet, dass Strukturfonds ausschließlich nach monetären Prinzipien beurteilt und als Transferleistungen gesehen werden, nicht unserem Bild von einem solidarischen Europa entspricht. Der Nutzen der Europäischen Union lässt sich eben nicht einfach an Einnahmen und Ausnahmen in einem Haushalt bemessen, und deshalb möchte ich von dieser Stelle aus noch einmal an die sechs Regierungen appellieren, die von der Kommission eine Reduzierung des Haushalts auf 1 % als Obergrenze verlangen. Das kann nicht sein, denn auch Ihr Wohlstand hängt davon ab, dass es eine Gesamtstabilität in der Europäischen Union gibt. Die Nettozahlerdebatte lässt außen vor, dass wir einen gemeinsamen Wirtschaftsraum haben und in einem solchen Wirtschaftsraum alle an der Förderung benachteiligter Region beteiligt sind, und aber auch alle einen Nutzen davon haben.

Die solidarische Strukturpolitik, so wie wir sie als Fraktion verstehen, ist für uns auch nicht eine Art Aufstocken von nationalen Politiken, sondern sie muss sich vor allen Dingen in ihrem europäischen Mehrwert beweisen, und darunter verstehe ich vor allem die Innovation. In der Vergangenheit ist es so gewesen, dass strukturpolitisch geförderte Projekte die Umwelt geschädigt haben, und das darf in Zukunft nicht mehr passieren. Nachhaltige Entwicklung ist als Qualität zu verstehen. Dabei geht es in erster Linie um die Bekämpfung der Arbeitslosigkeit und nicht nur um das quantitative ökonomische Wachstum. Wenn ich den Bericht und die Zahlen betrachte, dann sieht man ganz deutlich, dass ökonomisches Wachstum nicht automatisch Arbeitsplätze geschaffen hat. Hier geht die Entwicklung deutlich auseinander, und das darf uns in der nächsten Zeit nicht mehr passieren. Hier muss besonders darauf geachtet werden, dass das an dieser Stelle auf jeden Fall verbessert wird. Ich halte es für verantwortlich, Herr Kommissar, dass die Kommission sich nicht aus der Dezentralisierung verabschiedet. Sie muss dafür sorgen, dass die Regionen ihre Entwicklung bestimmen, und sie muss auch dafür sorgen, dass eine Flexibilität in der Beihilfepolitik nicht zu Betriebsverlagerungen führt. In diesem Sinne hoffe ich auf eine gute Zusammenarbeit.

3-012

**Collins (UEN).** – Mr President, firstly I should like to offer my sincere thanks and appreciation to Commissioner Barnier for the excellent report which he has presented to us this afternoon. I also thank him for gaining the authority and support of his Commission colleagues in doing so.

It is very hard to conceive of any debate at EU level that is more important than the debate on the future of the European Union's cohesion policies. It affects policies across the board, ranging from employment and competitiveness and creating partnership, to research and infrastructure investments. It covers the environment and the challenges of the technological revolution and an ageing population. It affects trans-European infrastructure projects, cross-border cooperation and the future of Community initiatives.

Cohesion policies work and I have personal practical experience in my country, Ireland, as to how they have worked, how they can work and how they should work in achieving their objectives. Indeed, we are proud enough to say to our colleagues today that a number of regions in our country are no longer eligible for funding because the objectives of the policy worked so well. That is a story of success for European Union policies.

Cohesion policies have little value if they do not impact positively on our citizens everywhere, whether in the heartland of Europe, the cities, the towns, the urban and industrial areas, in our islands or peripheral areas or, of course, in our remote regions.

We welcome the third report on economic and social cohesion and, therefore, as an essential contribution to the debate, we are all committed to making enlargement work. We are all committed to making the Union competitive and to reinforcing the growth potential of the 25 Member States and their regions. Our top political priority is the successful integration of the ten new Member States into the enlarged Union. The Union's cohesion policies are the key instruments to achieve this objective. The Union's structural policies have been successful in encouraging sustainable development, growth and convergence. The challenge is to repeat this now in the Community of 25 Member States.

Reducing the differences between the various regions or the backwardness of the less-favoured regions lies at the heart of the European Union's objectives and its citizens' expectations. Enlargement must result in the renewed commitment to this objective.

We will have more to say about this on another occasion when we have more time, but we warmly welcome what Commissioner Barnier has brought to us here this afternoon.

3-013

**Bonde (EDD).** – Hr. formand, frihandel er bedre end toldmure og arbitrær beskyttelse, men frihandel mellem fattig og rig giver størst udbytte til den rige part. De rige lande bør derfor betale til de fattige, hvis den frie handel også skal opfattes som retfærdig i de fattige lande. Vi hylder princippet gennem traktatens krav om social udligning, men vore indgreb og støtteordninger er ikke entydigt til gavn for de fattigste lande.

Strukturfondene virker som en omfordeling fra fattige mennesker i rige lande til rige mennesker i fattige lande, eller endnu værre, til datterselskaber af de rige landes virksomheder. Drop alle tilskud fra strukturfondene til de rige lande og fokuser i stedet direkte på de fattigste.

Landbrugsordningerne omfordeler fra forbrugere og skatteydere i alle medlemsstaterne til fordel for ekstra forurening og dumping af markeder i ulandene. De, der skulle gavnes, landmændene, får kun en meget lille del af det, vi andre officielt betaler til fordel for landmændene. Nedtrap den nuværende støtte med en femtedel om året over fem år. Giv de nye medlemsstater de beløb, de kunne have fået fra landbrugsordningerne, men giv dem frihed til at bruge pengene, som de selv vil.

EU-kontingentet betales delvis gennem moms, som socialt vender den tunge ende nedad. Drop moms, som fælles indkomst. Brug i stedet BNI-bidragene, hvor alle lande betaler efter evne. Giv de nye medlemsstater gratis medlemskab, indtil de når f.eks. 75 % af den gennemsnitlige indkomst i hele EU. Den omfordeling vil kunne mærkes med det samme, fordi de nye lande så slipper for at skulle opkræve ekstra skat hos alle indbyggere for at kunne finansiere EU-støtte til nogle få. Med sådanne indgreb bliver der god plads inden for 1 % af BNP, og vi slipper for en ny opslidende kamp mellem de såkaldte nettobetallere og nettomodtagere. Sandheden er, at næsten samtlige indbyggere i hele EU og også i de nye medlemsstater vil være nettobetallere, mens der kun er ganske få nettomodtagere.

Omfordelingerne via EU-budgettet er i dag arbitrære og dyre. Vi sender først penge til Bruxelles og betaler derefter en række lobbyister for at få nogle af dem tilbage igen. Det kan gøres både bedre, billigere og langt mere socialt.

3-014

**Χατζηδάκης (PPE-DE).** – Κύριε Πρόεδρε, ως εισηγητής του Ευρωπαϊκού Κοινοβουλίου θα ήθελα να πώ ότι σήμερα είναι μια πολύ σημαντική μέρα για τον επίτροπο Barnier. Είναι ένας σταθμός σε μια μακρά πορεία που ξεκίνησε από το

2002, κουβεντιάζοντας με όλους εμάς για το μέλλον της πολιτικής συνοχής και που θα ολοκληρωθεί, Θεού θέλοντος, το 2005, όταν το Ευρωπαϊκό Συμβούλιο και το Ecofin, μαζί με το Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο, καταλήξουν στο νέο νομοθετικό πλαίσιο για τη νέα περίοδο προγραμματισμού 2007-2013.

Επειδή πολλά έχουν λεχθεί, θέλω να πω τούτο: προφανώς σήμερα σε πολλές περιφέρειες της Ευρώπης, ιδίως αυτές που πέφτουν θύματα της στατιστικής, δεν θα γίνεται δεκτή η πρόταση που μας παρουσιάζεται με κύματα ενθουσιασμού. Και ιδίως εκείνοι που πέφτουν θύματα της στατιστικής έχουν κάποιο δίκιο. Ωστόσο, είμαι βέβαιος ότι αν δεν υπήρχε ο Επίτροπος Barnier σήμερα τα πράγματα θα ήταν ακόμα χειρότερα. Και θέλω να ξεκαθαρίσω ότι το Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο θα κάνει ό,τι μπορεί από τη δική του μεριά, έτσι ώστε να μην ενδώσουμε στις πιέσεις ορισμένων πλευρών που θέλουν η πολιτική για τη συνοχή να χρηματοδοτηθεί με ακόμη λιγότερα μέσα.

Νομίζουμε ότι από δω και κάτω, από την πρόταση της Ευρωπαϊκής Επιτροπής και κάτω, πραγματικά δεν μπορούμε να πάμε και νομίζω ότι αυτό θα είναι θέση του Ευρωπαϊκού Κοινοβουλίου στο τέλος Απριλίου, όταν θα εγκριθεί η δική μου έκθεση.

Από κει και πέρα, θα ήθελα να κάνω μόνο μια ερώτηση, διευκρινιστικού χαρακτήρα. Οι περιοχές οι οποίες πέφτουν θύματα της στατιστικής θα ενταχθούν στο στόχο 1B. Στην έκθεση συνοχής, απ' ό,τι είδα, δεν υπάρχει συγκεκριμένη πρόβλεψη για την ένταση της βοήθειας. Ποια θα είναι η συγκεκριμένη ειδική μεταχείριση που θα τους επιφυλαχθεί, κύριε Επίτροπε;

3-015

**Savary (PSE).** – Monsieur le Président, d'abord, je voudrais remercier le commissaire d'avoir sauvé, finalement, la politique régionale qui, dans certains esprits, depuis plusieurs années, était vouée à une renationalisation. Je crois que c'est un des liens civiques les plus importants avec l'Europe, un des rares liens entre l'Europe concrète et ses citoyens.

Ma première question est en fait un souhait. Je souhaite qu'on n'en reste pas à la proposition des six de 1 % du RMB. Je crois que ce serait faire offense à cette réforme et, avec une politique agricole commune stagnante, finalement, cela se retournerait contre ceux-là mêmes qui veulent faire un élargissement au rabais. Je pense que leurs agriculteurs auraient finalement moins d'argent, ainsi que leur région, donc il faut, à mon avis, qu'on aille au-delà du 1 %.

Je voudrais vous poser une question, Monsieur le Commissaire, sur les zones rurales, car ce que vous nous proposez, ce sont des zonages et concentrations sur les objectifs de Lisbonne. Je crois que c'est tout à fait légitime, mais il est bien clair qu'un certain nombre de zones rurales profitaient beaucoup du zonage et pour des opérations et des projets qui n'étaient pas simplement des projets agricoles, qui vont désormais être alimentés par les crédits du développement rural prioritairement. Donc, je m'inquiète de la disparition de Leader, car au-delà et ailleurs que dans les zones frontalières et dans les zones très difficiles, il risque d'y avoir effectivement un sentiment d'abandon du secteur rural. Voilà la question que je voulais vous poser.

3-016

**Nogueira Román (Verts/ALE).** – Señor Presidente, señor Comisario, usted sabe que yo pienso también, como han dicho otros, que la política actual de cohesión y de fondos estructurales, es en gran medida el resultado de su coraje personal, pero dicho esto, también quiero decirle que realmente estamos viviendo de las rentas de 1988, cuando Jacques Delors, a quien usted ha citado, junto con varios Jefes de Gobierno, consiguieron doblar los fondos estructurales. Desde aquel momento, por mucho que usted haya hecho un esfuerzo extraordinario y muy meritorio, hemos ido hacia atrás, estamos realmente viviendo de las rentas de 1988 y yo soy de los que no están de acuerdo en absoluto en que sea el 1,24% del tipo comunitario el que se dedique a la política de cohesión. Dicho esto, me pregunto si el 0,45% que usted anuncia es al final del período o como media del período 2007-2013. Esta pregunta y la contestación son absolutamente fundamentales. No puedo por menos que estar de acuerdo con usted, en que no hay Europa política sin poder de cohesión y, me parece que los Estados que han propuesto el 1% son absolutamente irresponsables.

Le pregunto, por otra parte, por mi país, Galicia, porque prefiero que esté en este momento en el 74,9% en vez de en el 65,1%, aunque preferiría que estuviera, como Irlanda, en el 110%, una satisfacción económica y política para Irlanda, sobre todo teniendo en cuenta que está por encima del Reino Unido.

3-017

**Καστοράκης (PSE).** – Κύριε Πρόεδρε, ενώνω τη φωνή μου βέβαια, μ' αυτούς που θεωρούν πως πρέπει να κάνουμε περισσότερη προσπάθεια να πείσουμε τους καθαρούς συνεισφορείς ότι, ιδίως με τις σημερινές συγκυρίες όπου δύσκολα προχωράει η Ευρώπη, η πολιτική συνοχής είναι εκ των ων ουκ άνευ. Άρα δε θα πρέπει να βλέπουν το θέμα μόνο ως πρόβλημα δαπανών του κοινοτικού προϋπολογισμού που τους βαρύνουν, αλλά θα πρέπει να το αντιμετωπίσουν πιο θαρραλέα και, ας μου επιτραπεί το επίρρημα, πιο έξυπνα.

Θα πρόσθετα ότι η έμφαση που δίδεται στα ειδικά αναπτυξιακά χαρακτηριστικά του κάθε τόπου και η προσαρμογή των δράσεων σ' αυτά μας βρίσκει σύμφωνους. Ουσιαστικά αποδεχόμαστε το δόγμα «στην κάθε περιφέρεια ανάλογα με τις δυνατότητές της, αλλά και με τις ανάγκες της».

Θεωρούμε θετική εξέλιξη την καλύτερη εταιρική σχέση, πιστεύοντας ότι η λελογισμένη αποκέντρωση μόνο καλά αποτελέσματα μπορεί να έχει. Και χαιρετίζουμε την απλοποίηση. Πράγματι, εμείς που ζούμε στην περιφέρεια βλέπουμε συχνά πολίτες απογοητευμένους, δημόσιους λειτουργούς πελαγωμένους, που περίμεναν να ξεφύγουν από την εθνική γραφειοκρατία και έπεφταν στην ευρωπαϊκή γραφειοκρατία. Αυτό πιστεύουμε ότι ξεπερνιέται.

Σχετικά με την ένταση της χρηματοδότησης για τη μεταβατική περίοδο, κύριε Επίτροπε, θα ήθελα να πω ότι δε θα πρέπει κανένας πολίτης αυτών των περιφερειών, αν είναι δυνατόν, να σκεφτεί πως «καλύτερα για μας ήταν να μην υπάρχει διεύρυνση». Θα πρέπει λοιπόν η ένταση της χρηματοδότησης, σας προκαταλαμβάνω στο ερώτημα που έθεσε ο Κώστας Χατζηδάκης, να είναι τέτοια ώστε να μην υπάρχει, ει δυνατόν, κανένας πολίτης που να σκεφθεί έτσι.

Επίσης, θέλω να πω, σχετικά με την επιτάχυνση της έγκρισης του νέου νομοθετικού πλαισίου, ότι όσο πιο γρήγορα γίνει αυτή η νομοθεσία τόσο πιο σίγουρα θα είναι τα αποτελέσματα ώστε να μην έχει αρνητικό αποτέλεσμα κι αδικηθεί η εικόνα της ιστορικής διεύρυνσης που ζούμε.

Θέλω εξ άλλου να ευχαριστήσω τον Επίτροπο Barnier και να του πω κι ένα ανεκδοτάκι: Προχτές στην Κρήτη, άνθρωποι που αγαπούν την Άννα Διαμαντοπούλου και ξέρουν την παράλληλη δράση σας, πληροφορούμενοι το πόσα προσφέρετε στην υπόθεση που λέγεται Ευρώπη των Λαών και των Περιφερειών, με ρώτησαν: «Μα είναι σοσιαλιστής ο κύριος Barnier;»

3-018

**Theato (PPE-DE).** – Herr Präsident! Herr Kommissar Barnier, ich beglückwünsche Sie zu diesen Vorschlägen zur Kohäsion, die ich auch im Lichte der Erweiterung für besonders wichtig halte, als Politik, die fortgesetzt werden muss. Ich begrüße auch, dass Sie weiterhin an den Schlüsselbegriffen Partnerschaft, Effizienz, Additionalität festhalten, aber es bringt Sie nach wie vor in die Schwierigkeit, dass Sie eine geteilte Verwaltung haben, während die Frage der Verantwortung für die Ausführungen und letztendliche Absorption der Mittel bei der Kommission liegt. Sie bemühen sich sehr um Abbau von Bürokratie. Sehen Sie aber auch vor, dass möglichst bei den Empfängerregionen nicht auch noch eine Gegenbürokratie aufgebaut wird, die das Ganze so schwerfällig macht, dass letztendlich der Effekt dieser Hilfen nicht in dem Maße zum Tragen kommt, wie Sie das wünschen und wie wir das wünschen.

3-019

**Barnier, Commission.** – Merci à chacune et chacun de ceux qui se sont exprimés pour leurs jugements, leurs appréciations, généralement positifs, sur le travail que je viens de vous présenter et qui, encore une fois, est un travail collégial et collectif. Mais c'est pour nous un grand encouragement pour les prochaines étapes, puisque nous ne sommes pas au bout de la route s'agissant de préserver et de rénover cette politique de cohésion.

M. Salafranca a évoqué, comme M. Savary, la question du plafond. Le plafond en crédits de paiement, en ressources propres, a en effet été fixé à Edimbourg à 1,24 %, plus le Fonds européen de développement. Les chefs d'État et de gouvernement, en tout cas certains d'entre eux, ont signé une lettre pour dire: 1 % en crédits de paiement. Notre proposition est à mi-chemin, puisqu'elle s'établit à 1,11 % en crédits de paiement, plus le Fonds européen de développement. On arriverait donc à 1,15 %. Je crois que cette proposition est ambitieuse en même temps que responsable. Nous sommes restés en dessous du plafond, parce qu'il faut être réaliste, mais nous avons clairement indiqué aux chefs d'État que tout ce dont ils parlent dans leurs lettres – toutes choses qu'ils ont d'ailleurs décidées à Göteborg, à Lisbonne et dans d'autres Conseils: la cohésion, la compétitivité, l'aide extérieure, la sécurité, le contrôle des frontières, la recherche, les transports, l'agriculture – ne peut se faire avec 1 %. Nous avons donc proposé plus, tout en restant responsables et réalistes.

Pour préciser, Monsieur Salafranca, les chiffres s'agissant du budget de la cohésion en crédits d'engagement, je tiens à dire que j'arrive à 0,46 % du RMB en crédits d'engagement, parce que j'ajoute au chiffre de 0,41 % – les rubriques 1, 2, 3 que j'ai évoquées – le montant du développement rural et de la pêche qui sont transférés et qui, finalement, s'établissent à 0,05 % et non pas à 0,02 %. Donc nous sommes à 0,05 % plus 0,41 %, ce qui fait 0,46 %. Je comprends et je respecte la question que vous m'avez posée, Monsieur Salafranca, sur l'idée d'un *phasing out* du Fonds de cohésion. Nous avons étudié les conditions juridiques d'une telle période de transition et, très franchement, compte tenu de ce qui est écrit dans le traité pour le Fonds de cohésion, et qui n'est pas écrit pour le reste, nous n'avons pas pu proposer une transition, ce n'est pas possible. J'observe d'ailleurs que l'Irlande, qui a bénéficié du Fonds de cohésion et qui n'en bénéficie plus à partir de cette année parce qu'elle atteint un pourcentage trop élevé, n'a pas eu une période de transition ou de *phasing out*. En revanche, je n'avais pas les mêmes contraintes juridiques concernant l'Objectif 1, et voilà pourquoi j'ai pu proposer un Objectif 1 bis de transition.

Pour les régions ultrapériphériques, Monsieur Salafranca, je peux préciser ce que nous allons faire. L'instrument spécifique de convergence, de compétitivité pour ces territoires se montera à environ 1,1 milliard d'euros pour la période considérée, auquel il faudra ajouter un nouvel instrument de grand voisinage, auquel nous travaillons, qui sera financé, lui, dans le cadre de l'enveloppe de la coopération.

Je remercie M. Barón Crespo d'avoir rappelé la méthode communautaire qui était la nôtre et qui reste la nôtre. Je veux souligner dans ce cadre que, pour moi, le débat que j'ai engagé il y a trois ans a été un vrai débat très sincère et que les propositions que je vous fais, encore une fois, en sont réellement issues. Nous les avons consolidées étape par étape, ajustées, réorientées, jusqu'à ce matin, lorsque le collègue s'est prononcé. Voilà pourquoi ces conclusions, ces propositions, sont à la fois logiques, cohérentes, équilibrées et qu'elles intéressent tous les territoires de l'Union, avec l'intensité la plus grande pour ceux qui en ont le plus besoin. Je pense simplement, comme vous, Monsieur Barón Crespo, que le grand marché, la monnaie ont besoin de cohésion. Donc, ce que nous faisons intéresse non seulement les territoires qui bénéficient de cette aide pour converger, mais également tous les autres territoires, y compris les pays contributeurs nets qui sont intéressés au bon fonctionnement du grand marché et à la solidité de la monnaie.

Précisément, Monsieur le Président, la philosophie de ma proposition est de donner plus de qualité à l'ensemble des programmes. J'ai dit quelquefois un peu caricaturalement: moins de routes et moins de béton, mais plus de recherche, d'éducation et de compétitivité. Cela va être le cas grâce au Fonds européen d'ajustement de la croissance qui va pouvoir financer des grands pôles d'excellence – je l'espère – bien répartis sur l'ensemble du territoire. Il pourra également, comme mon collègue Pascal Lamy l'a souhaité, être utile pour réparer certains chocs liés aux négociations commerciales et aider des régions qui seraient touchées par des phénomènes brutaux de désindustrialisation. Mais nous allons mettre également, Monsieur Barón Crespo, comme vous le constaterez à travers les règlements, de la qualité dans les programmes et les instruments législatifs pour les Objectifs 1 et 1bis et le nouvel Objectif 2.

M. Virrankoski a dit que tout le monde profitait de la cohésion. Vous trouverez dans le rapport, je pense, des chiffres intéressants sur l'effet de retour. Nous avons calculé que, pour les contributeurs nets, puisqu'il faut quelquefois savoir qui paie et qui reçoit, entre 15 % et 40 % de l'argent qu'ils attribuent, à travers le budget communautaire, aux régions, aux pays les plus en difficulté, leur revient sous forme de commandes ou de marchés. En Grèce, 40 % des travaux financés par les fonds structurels sont réalisés par des entreprises d'autres pays et en Espagne, cette proportion est de 15 %.

Oui, nous devons concentrer les aides sur les nouveaux États membres et c'est bien le cas. En 2013, Mesdames et Messieurs les députés, 52 % de l'enveloppe de la cohésion seront attribués aux douze nouveaux pays membres et 48 % aux quinze pays actuels. Mais n'oubliez pas, quand vous regardez ces chiffres, que 52 % de l'enveloppe bénéficieront à 100 millions d'habitants, tandis que 48 %, l'autre moitié à peu près, bénéficieront à 380 millions d'habitants. Donc, en réalité, il y a une vraie concentration de l'argent public de la solidarité vers ceux qui en ont effectivement le plus besoin – ces 105 millions d'habitants –, mais aussi vers certaines régions des autres pays.

Les régions à très faible densité, Monsieur Virrankoski, bénéficieront d'un accent financier très net dans le cadre du nouvel objectif de compétitivité régionale et de l'emploi – qui remplace l'Objectif 2 – ce qui fait que ces régions à très faible densité, les régions septentrionales, seront plus aidées que les autres. J'ajoute d'ailleurs pour tout le monde que l'enveloppe du nouvel Objectif 2 sera déterminée pour chaque pays, chaque région, en tenant compte, non seulement du PIB par habitant et par région, mais de trois critères: le PIB, le taux d'emploi et la densité démographique. Cela veut dire que des pays à très faible densité ou à plus faible densité bénéficieront d'un accent financier et que cet accent sera encore plus fort, Monsieur Virrankoski, pour les régions à faible ou à très faible densité démographique, qui seront ainsi accompagnées, non pas dans le cadre d'une exception à l'Objectif 1, qui est un objectif temporaire, mais dans celui d'un objectif durable de politique régionale européenne.

M. Markov m'a interrogé sur le critère du PIB par habitant. J'ai déjà dit, d'ailleurs, que pour le nouvel objectif de compétitivité, nous allons utiliser d'autres critères. Mais s'agissant du Fonds de cohésion, s'agissant des Objectifs 1 et 1bis, nous allons garder ce critère parce qu'il est réellement le plus objectif et qu'il est reconnu, accepté par tout le monde. En réalité, Monsieur Markov, quand vous regardez ce PIB, qui est la richesse par habitant – j'ai moi-même examiné ce problème d'assez près –, vous observez qu'il est symbolique de toute une réalité. Les pays ou les régions qui ont le plus faible PIB par habitant sont en effet ceux où il y a le plus de chômage, où il y a le plus faible taux d'éducation, où l'environnement est le moins bien préservé. En général, les gens qui ont cette caractéristique d'avoir un faible revenu sont ceux qui ont le plus besoin d'être aidés.

Je vous dis, comme au président Barón Crespo, que, s'agissant des préoccupations qui sont les vôtres – l'environnement, l'éducation, etc. –, nous allons procéder à une réorientation à travers la clé de programmation. La Commission va en effet négocier les programmes en principe au début de la prochaine période, en 2006 – et même avant comme je l'espère –, avec toutes les régions et nous allons mettre de la qualité dans ces programmes. Quand je parle de qualité, je ne parle pas seulement de recherche, d'éducation ou d'université, je parle aussi d'environnement. Et ce n'est pas par hasard, Monsieur Markov, que la prévention des risques et la protection de l'environnement seront des priorités absolues dans les programmes des Objectifs 1 et 1bis et de l'objectif de compétitivité.

Concernant le chiffre de 0,46 %, je vous ai répondu tout à l'heure en répondant à M. Salafranca et je confirme, à votre attention ainsi qu'à celle de Mme Theato, que, pour bien gérer l'argent public européen, nous avons décidé de maintenir la fameuse règle N+2. Il s'agit, certes, d'une règle rigoureuse, mais c'est elle qui explique que les programmes de la période 2000-2006 sont gérés correctement et consommés correctement, alors même que les programmes de la période précédente,

1994-1999, ont subi des retards importants, au point que je vais seulement, à la fin de cette année, pouvoir réduire de quelques centaines de millions d'euros le reste à liquider de cette période 1994-1999. Nous ne connaissons pas ce problème pour la période actuelle, puisque nous consommons l'argent correctement grâce à la règle N+2.

Mme Schroedter a dit, comme je le pense, que les territoires, ce sont d'abord des hommes et des femmes. Qu'il s'agisse des territoires les plus en retard ou des régions plus développées, je pense que l'Union européenne ne peut pas être indifférente à ceux qui ont le plus de difficultés parce que si c'était le cas, les citoyens, eux, deviendraient définitivement indifférents à l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu, à travers ce nouvel Objectif 2 – qui mobilisera seulement 18 % mais quand même 18 % des crédits –, préserver une politique européenne dans des régions développées mais où les citoyens peuvent néanmoins rencontrer des difficultés extrêmement graves. Je suis très frappé – et je m'adresse à M. Bonde qui parlait tout à l'heure de la pauvreté – que les principaux écarts de pauvreté et de richesse, on ne les trouve pas forcément entre les pays de l'Europe, ni même entre les régions. On les trouve quelquefois dans la même ville, à Londres, ou à Amsterdam, entre quartiers d'une même ville riche. C'est ce à quoi j'ai voulu apporter une réponse à travers cette politique régionale, avec des intensités différentes, mais qui intéresse tous les territoires de l'Europe. Comme Mme Schroedter pour les délocalisations ou les phénomènes de désindustrialisation, nous aurons une réponse de prévention à travers ces politiques régionales, et également de réparation à travers le Fonds d'ajustement que j'ai décrit rapidement tout à l'heure.

Je remercie M. Collins pour son jugement sur notre travail. Il peut lui aussi témoigner de la réussite de plusieurs projets de coopération et je pense, comme lui, que le rapport que vous avez entre les mains est extrêmement intéressant pour décrire la vérité de la réalité socioéconomique de cette Union à 27. Je crois qu'il n'y a pas beaucoup d'autres rapports qui vous donneront une telle photographie.

M. Bonde a évoqué la concentration. C'est exactement pour éviter cette concentration, Monsieur Bonde, que Jacques Delors, que j'ai cité tout à l'heure au début de mon discours, avait proposé cette politique. Il avait observé une chose que je rappelle et que nous disons dans ce rapport: quand vous tracez un triangle entre le Nord Yorkshire, le Nord de l'Italie ou la Franche-Comté en France et Hambourg en Allemagne, vous y trouvez 18 % de la surface de l'Union européenne des Quinze, 41 % de la population, 48 % de la richesse, 75 % de la recherche et du développement de l'Union européenne. Est-ce normal? Va-t-on réussir le marché unique, la monnaie unique, avec une telle concentration des richesses, des hommes, des échanges sur ce triangle, en laissant de côté tous les autres territoires? Les raisons initiales de cette politique sont encore les mêmes, elles sont même renforcées avec l'élargissement.

M. Hatzidakis a évoqué le fait qu'aujourd'hui était un jour important pour nous, pour moi. C'est vrai et je le remercie à nouveau de la part qu'il a prise à ce travail. Je tiens d'ailleurs à vous faire part d'un souci que j'ai en présentant ces propositions, aujourd'hui, et en songeant à la présentation, dans quelques mois, en juin, des propositions législatives pour les règlements, propositions que je vais d'ailleurs élaborer avec le nouveau commissaire hongrois, M. Balázs. Nous avons en effet proposé ce matin que le nouveau commissaire de la Hongrie – en fait citoyen de la Hongrie et nouveau commissaire européen – soit en tandem avec moi pour la politique régionale. Nous allons, donc, préparer les règlements pour le mois de juin, ce qui veut dire que, dès le mois de juin, tout le monde pourra avoir véritablement connaissance de la proposition budgétaire, de la proposition des politiques et de la proposition des règlements. J'espère que le fait d'avoir mis sur la table très tôt tout ce qui est nécessaire pour la future politique de cohésion permettra au Conseil et au Parlement de se prononcer plus tôt, c'est-à-dire fin 2005, sur l'ensemble de cette architecture. Ainsi, si nous y parvenons, nous pourrons utiliser l'année 2006, qui est la dernière année de la programmation en cours, pour discuter, examiner et mettre au point les programmes, les documents de programmation, de telle sorte que les projets puissent démarrer concrètement en 2007, et non pas en 2009, c'est-à-dire sans décalage comme cela fut le cas pour la période actuelle.

Je pense franchement, Monsieur Hatzidakis, que les propositions que nous avons faites pour les régions touchées par l'effet statistique – la Grèce, éventuellement, parce que la liste est encore provisoire – visent à un traitement équitable. Je peux vous dire que ce traitement a été contesté. Débuter à 85 % de l'Objectif 1 pour terminer à 60 % dégressivement a été contesté et sera sans doute contesté dans la discussion au Conseil. Mais je pense que c'est un traitement équitable et qui doit être compris comme cela par les régions qui seraient éventuellement concernées.

Monsieur Savary, les zones rurales seront concernées de deux manières. Elles seront naturellement concernées au titre du développement agricole rural par le deuxième pilier de la PAC. Je vous indique, comme nous l'écrivons au paragraphe 66 de nos conclusions, que le programme Leader sera préservé et intégré à la programmation générale. Donc il y aura une action spécifique au titre de la PAC, action désormais gérée par le commissaire à la politique agricole. Mais les zones rurales sont également, dans le cadre des régions, concernées par le nouvel objectif de la compétitivité régionale et de l'emploi. Quand on parle de prévention des risques et d'environnement, quand on parle de formation, quand on parle d'accès à l'innovation, à l'Internet à haut débit, quand on parle d'accessibilité, tous ces sujets inscrits au menu du futur et nouvel Objectif 2 peuvent très bien s'appliquer aux zones rurales. Simplement, il est vrai, en supprimant le microzonage, qui était décidé depuis Bruxelles de manière un peu baroque, à l'heure de la subsidiarité, nous donnons plus de responsabilités aux régions et c'est à elles de dire, en accord avec les États membres, les zones qui devront être soutenues.

M. Nogueira a parlé de "recul". Franchement, Monsieur Nogueira, dans la proposition que fait la Commission, en 2013, les crédits auront augmenté de 30 % par rapport à 2006, si, évidemment, nous sommes suivis: 30 % de plus, Monsieur Nogueira, en 2013, par rapport à la dernière année de cette programmation. Je ne crois pas qu'on puisse franchement parler de recul. Cette augmentation me paraît, à moi, nécessaire. Dans une Union qui va augmenter d'un tiers sa population et d'un tiers son territoire, elle me paraît justifiable et justifiée. Mais ce n'est pas un recul. Les 0,46 % que j'ai évoqués, 0,41 % + 0,05 % au titre du développement rural et de la pêche, représentent une moyenne sur l'ensemble de la future période 2007-2013.

Monsieur Mastorakis, comme vous, j'ai souhaité que l'élargissement soit réussi. Mais j'ai souhaité aussi que les citoyens de l'Union actuelle, qui ont encore des problèmes, qui ont encore des besoins, des projets, ne se sentent pas délaissés ou abandonnés, qu'on continue à accompagner leur développement, a fortiori dans les régions de l'Union actuelle qui seront dans l'Objectif 1 ou 1bis, et il y en a encore plusieurs. Je crois donc que cette proposition permet de dire, sans tromper les gens, en disant la vérité, que nous pouvons réussir l'élargissement et la réunification du continent européen de manière cohérente, en restant équitables et justes à l'égard de toutes les régions européennes.

Je vous ai dit un mot de la législation que nous préparerons avec M. Balázs. J'étais intéressé par la réflexion des gens de Crète, que vous avez rappelée. Je pourrais dire, mais je ne voudrais pas ouvrir une polémique, que les socialistes n'ont pas le monopole de la justice. Mais ce n'est pas l'idée principale de ma réponse.

Personnellement, j'ai une certaine idée de l'Europe depuis que j'ai 15 ou 16 ans et depuis que j'ai vu le général de Gaulle et le chancelier Adenauer se serrer la main. Je crois que l'Europe doit être un grand marché pour le bénéfice des entreprises et des consommateurs; je crois qu'elle doit être une communauté solidaire et cette politique de cohésion que je vous présente, c'est la preuve, ce ne sont pas des mots, c'est la preuve d'une solidarité. Je crois aussi que l'Europe doit être, la Constitution lui en donne les moyens, une puissance politique, ce qu'elle n'est pas aujourd'hui. Voilà les convictions qui sont les miennes et je continuerai à les défendre d'une manière ou d'une autre.

Mme Theato a évoqué la gestion partagée. Elle a exprimé le souhait, qui est aussi le mien, que les nouvelles régions, qui sont assez jeunes, dans les nouveaux pays, n'aient pas un surcroît de bureaucratie. Aujourd'hui, d'après ce que je peux observer, le risque est plutôt le contraire. J'ai plutôt le souci de dire aux gouvernements de ces pays: veillez bien à créer les postes de fonctionnaires dont nous avons besoin, et on peut dire combien en comparant avec les pays qui sont dans l'Union actuelle. Nous avons besoin de personnes qualifiées, coordonnées au niveau central, présentes dans les régions pour gérer cette politique. Pour l'instant, plusieurs de ces pays ne font pas encore l'effort nécessaire pour recruter et former le nombre suffisant de fonctionnaires pour gérer ces politiques. Mais si nous avons le sentiment qu'ils passent de l'autre côté et qu'ils en créent trop, nous le dirons.

Puisque vous parlez de fonctionnaires, je voudrais, Mesdames et Messieurs, rendre un hommage public devant vous et remercier ceux qui, ici, parmi vous et ailleurs, gèrent cette politique régionale et de cohésion, qui mobilise aujourd'hui le deuxième budget de l'Union européenne et qui mobilisera probablement, dans la future période, le premier budget de l'Union européenne. Cette politique, qui représente 215 milliards aujourd'hui, est gérée avec moins de 600 personnes à la Commission: 600 personnes seulement pour gérer le deuxième budget de l'Union européenne. C'est la preuve d'une grande politique communautaire, mais gérée de manière très décentralisée et très déconcentrée.

*(Applaudissements)*

3-020

**Grossetête (PPE-DE).** – Mon intervention, Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, n'aura plus la même valeur, parce que vous avez déjà largement répondu à l'ensemble des questions qui nous intéressaient. Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Commissaire, parce que je sais que la politique régionale européenne revient de loin et que vous avez mené des mois de combat pour vous faire entendre et faire accepter le projet que vous venez de nous présenter. Vous avez sauvé la politique régionale et je crois que c'est vraiment très important que nous puissions l'expliquer dans nos territoires.

Je voudrais simplement vous faire part d'un sentiment. Je crains que les 18 % affectés à cet Objectif 2 dézonné ne soient pas suffisants pour soutenir les projets que nous souhaiterions voir se réaliser dans certaines de nos régions encore défavorisées. Certes, nous devons financer l'élargissement, nous en sommes tous conscients, c'est la solidarité. L'Union européenne n'est pas simplement une zone de libre-échange, elle est là parce que, justement, elle met en valeur la solidarité des territoires. Mais nous approchons des élections européennes et nous allons être très sollicités sur l'évolution de la politique régionale. Je ne sais pas comment vous pourriez imaginer une communication pour expliquer que, néanmoins, la part de financement que vous réservez à l'Objectif 2 dézonné va être suffisante pour répondre aux attentes qui n'ont pas encore été satisfaites dans les régions qui en ont encore besoin dans les quinze États membres actuels.

3-021

**Pittella (PSE).** – Il mio vivo compiacimento per la proposta del Commissario Barnier scaturisce innanzitutto da tre ragioni. In primo luogo, i tempi: anticipare di un anno la presentazione della nuova proposta significa evitare quanto è

successo per l'Agenda 2000; in secondo luogo, la semplificazione: ci abbiamo lavorato insieme con grande tenacia; in terzo luogo, l'ancoraggio ai settori dell'agenda di Lisbona e di Göteborg.

Se mi posso permettere, vorrei suggerire al Commissario altre tre questioni da approfondire ulteriormente: primo, la qualità della spesa; secondo, un maggior perfezionamento della *governance* multilivello; terzo, l'assunzione di un'esperienza fatta in alcune regioni - in particolare in Italia ciò è avvenuto - cioè la programmazione integrata territoriale come profilo e architettura di intervento per tutta l'Unione europea.

3-022

**Αλυσανδράκης (GUE/NGL).** – Κύριε Επίτροπε, αναφερθήκατε σε κάποιους υψηλούς ρυθμούς αύξησης, παραδείγματος χάριν για την Ελλάδα αναφέρατε το 4%.

Εν τούτοις, δε θα σας είναι άγνωστο ότι αυτό το 4% έχει πάει σε πολύ μικρό μέρος του πληθυσμού της χώρας. Έχει πάει στις επιχειρήσεις, οι οποίες έχουν δει τα κέρδη τους να αυξάνονται δέκα φορές μέσα σε λίγα χρόνια, ενώ οι μισθοί των εργαζομένων μειώνονται, αυξάνονται δηλαδή λιγότερο από τον πληθωρισμό. Ο εργαζόμενος βλέπει σύγκλιση στο κόστος ζωής το οποίο αυξάνει και πλησιάζει τον ευρωπαϊκό μέσο όρο, και απόκλιση στο εισόδημά του. Έχει επίσης να αντιμετωπίσει την επίθεση κατά των κατακτήσεων των τελευταίων εκατό χρόνων, συν την εμπορευματοποίηση δημόσιων υπηρεσιών, υγείας, παιδείας, πολιτισμού κ.λπ.

Αναρωτιέμαι λοιπόν τι νόημα έχει η κουβέντα για συνοχή όταν η πολιτική της Ευρωπαϊκής Ένωσης οξύνει σε τέτοιο βαθμό τις κοινωνικές ανισότητες, έχοντας ως κινητήρια δύναμη τα κέρδη των επιχειρήσεων και όχι την ευημερία των ανθρώπων.

3-023

**Ó Neachtain (UEN).** – Mr President, I agree with the overall thrust of the Commissioner's report but I am intrigued by the talk of Ireland and its 8% growth. I come from an area in Ireland - ironically called the BMW area which has not seen 8% growth. It has never seen 8% growth and will never see 8% growth if you turn off the Objective 1 criteria immediately, because at the moment, in terms of mobile investment, it is vying with the other regions of Ireland, the south and east. It is not able to compete.

I would ask you, Commissioner Barnier, to tell us how this phasing-out process will achieve its objective. You have a good model, but I would ask you not to stop the progress. We must have phasing-in, a transitional period.

Even though the statistics say otherwise, I come from that region: I know what the situation is like, and I would ask you what you mean by 'moving on smoothly' and 'phasing-in'. This is key to the cohesion policy, because 'cohesion' means that you continue the help and support; otherwise, we would have a failure and we do not want failure.

3-024

**Barnier, Commission.** – Madame Grossetête, merci de votre jugement. Pour résumer et même si ce n'est pas tout à fait juste, je dois dire, à l'adresse des élus qui s'inquiètent de ce que serait ce nouvel Objectif de la compétitivité régionale et de l'emploi, le nouvel Objectif 2, qu'il mobilisera donc, si nos propositions sont suivies, 18 % de l'enveloppe. Les mêmes régions, Madame Grossetête, auront également droit à des projets financés par le troisième chapitre, la coopération, qui, lui, est ouvert à toutes les régions européennes. Tout le territoire aura des projets, éventuellement, de coopération transfrontalière et transnationale. Ce nouvel Objectif "compétitivité régionale et emploi", selon nos propositions, réunit l'ancien Objectif 2 et l'ancien Objectif 3. Il sera financé par deux instruments, le Fonds social européen et le FEDER, donc simplicité. En termes réels, sans inflation, dans nos propositions, les sommes mises au service de ce nouvel objectif sont équivalentes à ce qu'elles étaient jusqu'à maintenant en additionnant l'Objectif 2 et l'Objectif 3. Nous avons donc préservé, globalement, en termes réels, Madame Grossetête, les mêmes sommes dans ce futur objectif de la compétitivité régionale et de l'emploi.

M. Pittella a évoqué le calendrier. Je fais tout, Monsieur Pittella, comme vous l'avez souhaité, pour que l'on s'en tienne à ce nouveau calendrier et qu'on puisse ainsi utiliser l'année 2006 pour négocier et commencer les travaux en 2007. Je rappelle que, quand je suis devenu commissaire européen en septembre 1999, toute l'année 2000 et une grande partie de l'année 2001, je les ai consacrées, avec mes collaborateurs, à négocier. On n'a pratiquement rien entrepris en 2000 et 2001. Les travaux ont débuté en 2002. Je voudrais que, cette fois, on l'évite pour bien utiliser l'argent public. Mais nous ne sommes pas sûrs d'y parvenir. Cela dépendra de la date à laquelle le Conseil et le Parlement se prononceront sur l'ensemble de ce paquet "budget, politiques, règlements".

J'ai noté vos suggestions et votre vigilance concernant la simplification. Vous en trouverez le détail dans nos propositions. Vous disiez que telle ou telle région italienne avait mis en place cette programmation intégrée territoriale. J'ai connaissance de ces expériences et nous allons, au cours de toute la période que nous avons à présent devant nous puisque les propositions sont sur la table, mettre l'accent sur les échanges de bonnes pratiques pour voir ce qui est bien fait ici ou là et qui peut être utilisé par tous les autres, et nous allons le faire savoir. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de parler de tout cela, Monsieur Pittella, lorsque, au mois de mai, nous allons réunir une grande conférence, un forum sur la cohésion, sur

cette nouvelle politique, ici, à Bruxelles, au Parlement, avec tous les présidents de régions, pour faciliter les échanges de bonnes pratiques.

Monsieur Alyssandrakis, je respecte tout à fait votre jugement, votre opinion sur la construction européenne. Mais je ne pense pas pouvoir être d'accord avec vous quand vous dites que la politique européenne aggrave les disparités. C'est comme quand on me parle de l'élargissement. On me dit: vous vous rendez compte, l'élargissement va rendre notre situation plus difficile. Moi, Monsieur Alyssandrakis, parce que je suis un homme politique, quand je dois soutenir une idée ou exprimer une opinion, je me demande toujours – et vous devriez peut-être faire la même chose – ce qui se passerait si on ne prenait pas telle ou telle décision. Qu'est-ce qui se passerait en Grèce si elle n'avait pas adhéré à l'Union européenne? Qu'est-ce qui se passera en Pologne ou en Hongrie si ces pays n'adhèrent pas à l'Union européenne? Et se posant cette question, il faut songer aux conséquences non seulement pour eux, mais pour nous aussi. Est-ce qu'on calcule le coût du non-élargissement? Je pense que ce coût serait bien plus grave que le coût de l'élargissement. Et je pense que la situation de votre pays serait bien plus grave s'il n'était pas dans l'Union européenne. Cela ne veut pas dire que tout va bien et que "tout le monde il est beau tout le monde il est gentil". Ce n'est pas vrai. Je sais bien, je l'ai dit moi-même, qu'il y a des situations insupportables de pauvreté et d'écart de revenus. Mais qu'est-ce qui se passe pour ceux qui ne sont pas dans l'Union? C'est une question qu'il faut aussi se poser pour apporter un jugement logique et juste sur le projet européen.

Monsieur Ó Neachtain, vous avez évoqué la situation de certaines régions qui vont sortir de l'Objectif 1. Dans votre pays, sauf erreur de ma part, deux régions sont concernées par cette évolution: Border Midlands et Western, qui sont en situation de *phasing in* dans l'Objectif 2, et Southern et Eastern qui sont en Objectif 2. Pour ceux qui sortent naturellement de l'Objectif 1 – une dizaine de régions –, je confirme que, dans mes propositions, nous avons prévu un encouragement financier assez sensible de *phasing in* dans le nouvel Objectif 2. Donc, les régions qui sortent naturellement seront encouragées financièrement pendant une certaine période, de manière plus sensible que les autres, dans le nouvel Objectif 2. Celles qui sortent statistiquement seront concernées très fortement par l'Objectif 1bis. Quant à Southern et Eastern, elles auront droit à l'Objectif 2 tel que nous l'avons préservé finalement.

*(Applaudissements)*

3-025

**Le Président.** – Je vous remercie, Monsieur le Commissaire, pour votre présence et pour tout ce que vous avez fait pour animer notre réunion.

Je vous remercie, mes chers collègues. Je remercie nos interprètes et les services du Parlement qui ont aidé à la réalisation de cette réunion.

*(La réunion est levée à 16 h 18)*